



Mon beau pere NOUS donne un terrain

Par **sylviet19**, le **21/06/2009** à **18:32**

devant mes inquietudes quant à une eventuelle séparation que je ne souhaite pas , mais devant ce que je vois je me pose quelques questions...

Mon beau pere a décidé de donner à mon mari (son fils donc) et à moi un terrain , un bout à coté de chez eux afin d'y faire construire une maison .Nous sommes mariés sous le regime de la séparation de biens.

Au début ce terrain devait appartenir exclusivement à mon époux mais face à mes inquiétudes et un refus de ma part de contracter un crédit sur 30 ans et de rien avoir ,me faisait très peur , mon beau père a changé d'avis et décide de nous donner à tous les deux ce terrain .

Je me pose encore des questions car le notaire que je suis allée voir m'a dit qu 'il n 'y avait aucun probleme me concernant en cas de divorce mais qu'il se posait la question du cout de la succession mais etait fort étonné que mon beau pere règle à l'état une somme pareille ,pour que mon nom y figure .

aujourd'hui je suis perdue ,et va venir le fameux jour ou nous allons aller chez le notaire .Je fais entierement confiance à mon beau pere , seulement je suis perdue dans tout cela .. pouvez vous me dire les risques que j'encours si divorce il y a, ce qu'il faut éviter ? et ce à quoi il faut faire attention

merci beaucoup de l'attention portée à mes questions

Sylvie